

INSTITUT TONY GARNIER



ASSOCIATION DE PREFIGURATION

APPEL A COTISATION 2022

Madame, Monsieur,
Cher.e.s ami.e.s,

Pour amplifier l'action de notre association, nous vous invitons à adhérer pour l'année 2022. Votre appui nous permettra, avec de nouvelles ressources, de développer nos activités, de conserver notre indépendance et d'être plus efficaces dans la protection et la valorisation du patrimoine Tony Garnier.

Le montant de cette cotisation a été fixé par l'assemblée générale à 50,00 € pour les membres adhérents et à 500,00 € pour les membres bienfaiteurs ou les institutions.

Cette cotisation doit être versée à l'association dans le courant de l'exercice.

Dans cette attente et avec nos vifs remerciements, nous vous prions d'agréer, cher.e.s ami.e.s, l'expression de nos meilleurs sentiments.

La trésorière,
Françoise Prouvoyeur

BULLETIN D'ADHÉSION

Mme/M. (Nom, Prénom) :

Adresse :

Adresse e-mail :

Montant de l'adhésion annuelle : 50,00 euros (adhérent) / 500,00 euros (membre bienfaiteur ou institution) – Entourer le montant correspondant

Votre règlement doit être adressé avec ce bulletin à la trésorière de l'association :

**Mme Françoise PROUVOYEUR
Institut Tony Garnier, association de préfiguration
151, avenue de Saxe
69003 Lyon**